

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

29^e ANNÉE

N^o 16

15 AOÛT 1886

LA CITÉ CHINOISE

Par G.-Eug. Simon, ancien consul de France en Chine, ancien élève de l'Institut agronomique de Versailles. — Les mœurs de l'Orient sont très familières à M. Simon qui nous fait pénétrer dans la Chine pour nous identifier avec sa civilisation, ses institutions et son génie; il nous fait comprendre, avec preuves à l'appui, en nous faisant vivre dans une famille chinoise, que le travail auquel chacun se livre avec joie est le premier des devoirs sociaux et religieux, les ancêtres le recommandant sans cesse, puisqu'ils viennent se réincarner pour revivre de la vie de famille, et s'occuper de la culture de la terre, de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse.

Comme les spirites ils admettent l'éternité de l'âme reliée aux autres âmes et à toutes les générations par la solidarité; malheur à qui oublie le culte des ancêtres, la seule religion de la Chine, culte sur lequel toutes les lois se sont greffées chez un peuple de cinq cent cinquante millions d'âmes.

Ce livre dont nous avons déjà parlé a fait énormément de bruit, et a surtout secondé à la chambre des députés, les efforts des amis de la paix et de la conciliation dans l'Extrême-Orient. M. Simon est un observateur, un érudit, un véritable philosophe, un homme de bien qui aime la France et la veut grande et prospère comme l'est la Chine. Nous recommandons vivement la lecture de la *Cité Chinoise* dont nous insérons quelques pages ayant rapport au corps de doctrine développé dans le *Tchi-Pen-Ti-Kang* :

« On n'attend certainement pas de moi que je fasse ici un exposé complet ou même seulement quelque peu étendu des doctrines de l'Encyclopédie chinoise. Un savant seul en serait capable. Je me bornerai à n'en dire, en aussi peu de paroles que possible, que ce que j'y cherchais moi-même, à savoir : l'explication suffisante des faits que j'avais tous les jours sous les yeux. Le lecteur aura ainsi tout ce qu'il faut pour refaire les opérations auxquelles je me suis livré ou pour les contrôler, et il me saura gré de m'en tenir là.

« Encore un mot. Le corps de doctrine développé dans le *Tchi-Pen-Ti Kang* a ceci de particulier, qui peut être un signe de la race chinoise : qu'il n'a eu, dans son ensemble, aucun inventeur, révélateur ou fondateur. Il n'est point tombé du ciel tout d'une pièce. On dit qu'il était contenu tout entier dans les *Kings* (1). La vérité est que sur ces livres, écrits en caractères d'une concision hiéroglyphique ou composés de signes très obscurs, un certain nombre de philosophes et de politiques avaient exercé leur esprit. Ils en avaient proposé des interprétations adoptées ou rejetées par l'opinion publique. Plusieurs même avaient émis, sous le couvert de ces livres consacrés par le respect qui s'attache aux traditions et à l'antiquité, des idées qui, en réalité, n'étaient sorties que de leurs cerveaux. Quoi qu'il en soit, tout cela manquait d'unité. Beaucoup d'erreurs y étaient mêlées. Confucius entreprit d'élaguer de ce fatras tout ce qu'il y avait d'inutile et de dangereux. Aux interprétations qui lui parurent fausses, il substitua celles que lui dicta son génie, et avec celles qu'il conserva, il fit le système harmonieux, simple et pratique, auquel non seulement les Chinois, mais bien d'autres peuples de l'Extrême-Orient rendent hommage depuis plus de 2,200 ans. C'est à ce système que les Européens donnent, sans le connaître, le nom de religion de Confucius.

Quand on parle de l'univers, il est important, selon les Chinois, de ne pas oublier que l'univers comprend des choses visibles et des choses invisibles, des choses apparentes et des choses cachées. Il est au moins aussi important de se rappeler qu'elles ne doivent pas être séparées, ne fût-ce qu'en pensée. Il n'est pas possible par exemple, de séparer de la matière la force de la pesanteur; il n'est pas davantage possible de séparer l'idée d'une chose quelconque de la forme qui lui est propre. Cette forme peut ne pas être apparente, mais elle existe. Il y a des corps spirituels (2). La matière qui les rend apparents à nos yeux, ne fait que remplir ces corps spirituels, comme l'eau prend la forme du vase qu'elle remplit (3). Et en ce sens, ni le corps, ni l'esprit ne sont séparables l'un de l'autre; ni, d'une façon plus générale, l'univers et la raison de l'univers ne sont séparables (4). Méconnaître cette vérité serait la plus grave de toutes les fautes.

(1) Il y en a six. Le premier et le plus ancien est le *Y-King*, ou livre des transformations; le titre est à noter. Le deuxième, le *Chou-King*, ou livre historique; on pourrait le comparer à la Bible en certaines de ses parties. Le troisième, le *Chi-King*, ou livre des vers. Le quatrième, le *Ly-King*, ou livre des rites. Le cinquième, le *Yo-King*, ou livre de la musique ou de l'harmonie. Et enfin le sixième est le *Tchun-Tsicou*, ou livre du printemps et de l'automne. Deux de ces livres sont perdus : le quatrième et le cinquième.

(2) Lao-tseu.

(3) Ly-tsse, 398 av. J.-C.

(4) Yu-tchin, 1676 ap. J.-C.

Ceci posé, l'univers entier, avec ses mondes, forme un tout dont les parties ne sont entre elles que comme les molécules d'une sphère quelconque. Toutes sont soumises aux mêmes lois. Mais l'univers, dans son ensemble, a d'autres lois et d'autres raisons que celles des parties qu'il contient. Chacune de ces parties obéit donc à une raison ou à une loi qui lui est extérieure jusqu'à un certain point, et comme nous ne pouvons nous faire une idée de la forme, du mouvement et de l'étendue de l'univers, nous disons qu'il est infini. Il contient toute loi, mais lui-même est régi par sa raison, et cette raison est infinie.

Maintenant, cette raison est-elle intelligente? Le Ciel et la Terre sont de grandes choses; ils ont cependant une couleur, une figure, un nombre et une quantité. L'homme possède quelque chose qui n'a ni couleur, ni forme, ni nombre, ni quantité, et ce quelque chose est intelligent. Donc, lors même que l'univers ne serait animé que de l'homme, il serait au moins animé de l'intelligence de l'homme. Mais cette intelligence, étant limitée, ne saurait être celle de l'univers. D'où l'on voit que l'univers a une intelligence et qu'elle doit être infinie (1).

Les Chinois ne donnent aucun nom à cette Loi ou à cette Raison, intelligente et infinie; ils ne la désignent que par des métaphores. C'est, dans le langage ordinaire, le Ciel : *Tien*; ou bien le Seigneur suprême : *Chang-Ti*; Dans le langage philosophique, on l'appelle encore l'Infini : *Tai-Ki*; ou bien enfin : la Puissance, la Force ou l'Énergie invisible, existant par elle-même, sans figure, nombre, ni quantité.

Cette énergie ne peut se comprendre seule. Elle n'est pas sans la terre ou sans la matière en laquelle elle se manifeste. De là une autre puissance : celle de la Terre, l'Énergie passive.

Cependant, la première n'existant qu'à l'état potentiel ne peut se manifester sans passer à l'état actif. Elle constitue alors une troisième puissance ou énergie, hypostase de la première qui est l'Énergie agissante. C'est l'Homme. Mais ce n'est pas seulement l'homme visible, incomplet et imparfait que nous connaissons. Il existe un homme en qui sont les deux sexes et tous les autres hommes, et qui est comme le corps spirituel de toute l'humanité. C'est l'Homme-Un, l'Homme-Humanité, *Y-gen*, que les Chinois appellent aussi : le Père-Mère, *Fou-mou*, l'Homme caché, invisible, céleste, parfait, en tant que pur de tout défaut inhérent à toute forme matérielle, ou enfin le Saint. Dans le langage courant, on le désigne aussi sous le nom de *Tien-Hoong* : le Seigneur du Ciel.

Ces trois énergies, étant inséparables, n'en font qu'une qu'on appelle : *Tai-Y*, la Grande-Unité. Elles coexistent de toute éternité.

Le Saint est l'intermédiaire entre le ciel et la terre; c'est en lui qu'ils s'unissent. Il est le Verbe. C'est par lui que le Ciel, ou *Tai-ki*, se profère

(1) Kouang-yun-tse, 604 av. J.-C.

et qu'il agit (1). Le propre du Saint est de mouvoir, de transformer, de perfectionner (2). Il n'y a pas d'autre création. Chaque homme fait à son image, avec un corps spirituel comme lui n'existe qu'en lui et que par lui.

En lui sont tous les hommes et toutes les créatures, indivisiblement unis par lui au ciel et à la terre.

La loi de chaque homme terrestre est de l'imiter. On l'imité en se conformant à l'unité, en ne la violant jamais par aucun acte, en s'en rapprochant de plus en plus, malgré l'état de faiblesse et d'imperfection qui résulte pour nous de l'union de notre esprit avec la matière. On l'imité en transformant, en perfectionnant sans cesse soi-même et toute chose, en se dirigeant d'un même mouvement vers la réalisation de cette unité, c'est-à-dire en travaillant. Cette loi contient toute loi, et chacun la porte en soi. Celui qui la comprend et qui l'observe sera récompensé en raison de ses efforts, et il est déjà récompensé. On ne peut imaginer un crime et un malheur plus grands que de l'enfreindre. Le travail, qui est une condition de la nature et de l'essence de l'homme, demeure toujours une nécessité, mais si on n'en comprend plus le but il devient un supplice.

L'unité, telle qu'elle vient d'être définie, c'est-à-dire l'unité des hommes entre eux et l'unité de la terre avec l'humanité et avec toutes les créatures, est un fait absolu. La mort, telle que l'enseignent les religions surnaturelles, c'est-à-dire la séparation éternelle de l'âme et du corps, la séparation des hommes en élus et en réprouvés éternellement, la supposition d'un monde en dehors de l'univers, lieu de récompense ou de punition, sont par conséquent des idées qui n'ont aucun sens pour les Chinois.

Il n'y a pas d'autres mondes que ceux qui sont dans l'univers, et il n'y a pas d'autre vie, pour notre humanité, que la vie sur la terre, autant du moins que la terre existera. C'est dans une suite de renaissances sur la terre que l'homme trouvera, selon l'état de culture où il aura mis son âme dans une existence précédente, sa peine ou sa récompense. S'il l'a cultivée et perfectionnée, il renaîtra avec des facultés, même physiques et corporelles, qui lui assureront le bonheur ou en seront une garantie. S'il ne l'a pas développée, il ne comprendra rien de ce qui pourrait le rendre heureux, et toutes choses seront contre lui.

Ces transformations ou ces renaissances se renouvelleront et se perpétueront pour chacun de nous, tant que la portion de l'univers que nous habitons ne se transformera pas elle-même. Alors la terre se désagrègera, les parties qui la composent rentreront dans le chaos jusqu'à ce qu'elles forment ou rejoignent d'autres terres, et l'âme de l'humanité,

(1) L'homme, a dit Goëthe est un premier entretien de la nature avec Dieu.

(2) Y-King. Tsce-Hoa-tsee.

ayant quitté son corps, passera dans un autre monde. Là, elle s'unira de nouveau avec la matière et elle vivra suivant les mêmes lois, mais dans des conditions plus favorables, en rapport, d'une part avec le degré d'unité qu'elle aura déjà atteint, et d'autre part avec les modifications auxquelles la matière est soumise dans ces nouveaux mondes, c'est-à-dire que l'harmonie sera plus grande entre les hommes, les organes et les sens seront plus parfaits, la vie plus puissante, plus facile et plus heureuse.

Voilà, en un très court abrégé, le système philosophique et moral auquel on donne, en Europe, le nom de religion de Confucius. Le lecteur peut voir, à présent, s'il mérite l'éloge qu'en faisait le P. Amyot, et décider s'il sort du domaine de la raison. Ce qui demeure certain dans tous les cas, c'est qu'il est, en Chine, si bien dans le domaine de la pratique, que ces doctrines ne sont, en définitive, que les lois et les mœurs au milieu desquelles existe, vit et se meut depuis plus de deux mille ans un peuple qui compte aujourd'hui plus de cinq cent millions d'habitants.

De quelle religion pourrait-on dire la même chose? Et comment le pourrait-on? Aux problèmes qui préoccupent l'homme, quelle est celle qui donne des solutions aussi nettes, aussi précises et cependant aussi conformes à ses intimes espérances? Non, il n'est pas vrai que, « sur cette terre, les générations se suivent passagères, fortuites, isolées; qu'elles paraissent, souffrent, meurent, mais que nul lien n'existe entre elles; qu'aucune voix ne se prolonge des races qui ne sont plus aux races vivantes, et que la voix des races vivantes doit s'abîmer bientôt dans le même silence éternel (1) ». Les générations sont solidaires dans l'espace et dans le temps, absolument, éternellement. Elles sont *une* et elles vivent, car, si elles mourraient, elles cesseraient d'être une et solidaires. La mort n'est qu'une transformation.

Ne rêvez pas d'une vie hors de la vie, car vous ne trouveriez que la Vie. Ne rêvez pas d'un ciel hors de l'univers, car, hors de l'univers infini il n'y a rien.

Votre terre est dans le ciel, et votre paradis est sur la terre. il dépend de vous de le réaliser. Cultivez votre âme, honorez vos ancêtres, respectez vos traditions. Que le passé et l'avenir soient devant vos yeux comme s'ils étaient. Identifiez-vous les uns et les autres dans l'humanité. N'oubliez pas que vous ne faites qu'un avec la terre, avec l'univers. Qu'aucun de vos actes ne soit une atteinte à cette unité. Efforcez-vous au contraire de la resserrer. Travailler, c'est transformer, c'est créer. Transformez tout autour de vous. Créez le sol, créez l'animal, créez la plante. Créez-vous vous-mêmes. — Tel est, en quelques lignes, ce que

(1) Benjamin Constant : *De la Religion*.

l'on pourrait appeler le catéchisme ou le Code religieux de la Chine, et il est, ainsi que je le disais tout à l'heure, si bien entré dans la pratique et dans le cœur de la population, que le Code civil n'est pas beaucoup plus long. Mais il est une solennité qui le résume d'une façon bien plus brève encore. C'est le Rite du Labourage. Le jour de l'équinoxe du printemps, l'Empereur est conduit au temple de la Terre. Là, debout devant l'autel, entouré des grands dignitaires de l'empire et du peuple, il fait hommage au Ciel des cinq sortes de grains que l'on cultive, selon les climats, du nord au sud du territoire, et il appelle sa bénédiction sur ces grains. De là, il se rend dans un champ situé dans l'enceinte extérieure du temple. On lui met entre les mains une charrue d'argent ; il ouvre la terre et y trace cinq sillons. Puis, on lui présente les cinq espèces de grains consacrés, et il les sème. Le rite est accompli. L'oblation des grains constate la communion de l'homme, du Ciel et de la terre. Le grain lui-même est le symbole de la renaissance, c'est-à-dire de l'unité dans le temps ; les cinq espèces de grains sont le symbole de l'unité dans l'espace ; et la charrue, le symbole du travail, sans lequel cette renaissance n'aurait pas lieu, et l'unité serait détruite. C'est, comme on le voit, la synthèse des principes de la civilisation chinoise. Cette solennité du labourage est considérée comme la plus grande et la plus importante. Il y en a trois autres, dont l'une rappelle encore la solidarité humaine : c'est la commémoration des morts, qui a lieu un peu plus tard. Elle n'est pas seulement observée par les particuliers ; elle est officiellement célébrée par les fonctionnaires. Ce jour-là, les uns et les autres ne se bornent pas à des visites aux sépultures de leurs familles ; ils se rendent dans les cimetières communs et accomplissent sur les tombes de ceux dont les familles n'ont pas encore pu recueillir les cendres, même sur les tombes des suppliciés, les cérémonies funèbres habituelles.

Les deux autres solennités ont lieu aux solstices d'été et d'hiver, elles ont pour but de demander au Ciel qu'il rende les récoltes abondantes et de le remercier de ses dons. Dans l'ancien temps, toutes ces fêtes étaient célébrées en rase campagne ; maintenant, elles sont solennisées dans des temples qui sont : le temple du Ciel, le temple de la Terre, le temple de la Lumière et le temple du Tonnerre. Mais, à propos de ce dernier, il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que le caractère qui, dans l'Y-king, signifie tonnerre, signifie en même temps : mouvoir, changer, commencer. Inutile de dire que ces temples n'ont aucun prêtre, et que lorsque l'Empereur s'y rend aux époques fixées, ce n'est point du tout à titre de ministre du Ciel, mais comme représentant de l'humanité chinoise. Le titre qu'il porte habituellement le montre, du reste, suffisamment : il s'appelle Père-Mère du Peuple, Fou-Mou. Or, le

lecteur n'a sans doute pas oublié que c'est également une des dénominations de l'Homme-Humanité ou Universel.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur les significations symboliques des couleurs du prisme qui bordent la robe de l'Empereur en certaines occasions, du blanc qui indique le deuil, du dragon, *Long*, qui représente l'humanité spirituelle, etc., etc.; mais cela m'entraînerait trop loin, bien que cela ne s'écarte pourtant pas du sujet. J'aime mieux ramener l'attention sur certains faits qui, plus encore que le régime de l'impôt, celui de la propriété et les autres institutions publiques, montrent à quel point l'esprit et les habitudes du peuple se sont pénétrés de la philosophie confucéenne. Ainsi, on se rappelle assurément la coutume observée lors des funérailles de faire représenter le mort par le plus jeune enfant de la famille, en qui l'on se plaît à voir déjà la réincarnation du défunt, et qui rétablit de cette façon l'unité, un instant suspendue dans le temps, de tous les membres de la famille. Il est un autre usage dont il a été également question, qui complète le premier : ce sont les fiançailles précoces qui ont lieu souvent dès la naissance des enfants. Elles n'ont pas seulement, en effet, pour but de préparer les futurs époux à une union plus intime de sentiments et de pensée, mais, avant tout, de rétablir autant que possible, comme dans l'Homme-Humanité, ou l'Homme-Androgyne, l'unité des sexes, c'est-à-dire l'unité dans l'espace.

Enfin, l'idée de l'unité si bien gravée dans le cœur des hommes se retrouve aussi sur les murailles. Dans les édifices publics où vous entrez, chez l'ami qui vous reçoit, vous lisez, entre beaucoup d'autres, sur les pendentifs qui décorent les lambris, des inscriptions comme celles-ci : « Que personne ne se dise heureux, tant qu'il y a un seul malheureux. » — « Si un homme vit dans l'oisiveté, un autre homme meurt de faim. »

Mais le fait que cette philosophie a marqué de ses empreintes les plus profondes, le fait dans lequel son génie éclate de la façon la plus originale, où elle a porté ses meilleurs et ses plus beaux fruits, c'est le goût et les idées qu'elle a donnés au peuple à l'égard du travail, c'est la direction qu'elle a imprimée à toutes les choses qui le concernent. Là est son triomphe le plus complet. »

Nota : Après la lecture de ces pages, quel est le groupe spirite qui ne voudrait avoir en sa possession la *Cité chinoise*, pour méditer sur le but si moralisateur et civilisateur des idées pratiques contenues dans cet ouvrage ; pour mon compte personnel je suis en communion d'idées avec le corps de doctrine chinois qui s'harmonise si bien avec la doctrine spirite ; je souhaite ardemment que nos F. E. S. de la France, nous aident à constituer une unité puissante, amie du travail qui est saint et sacré, qui ait pour objectif la transformation sage et progressive de nos coutumes, de nos lois, de notre manière de penser en sociologie et en philosophie.

P. G. LEYMARIE.

LA VÉRITÉ SPIRITE ET LE CATHOLICISME

(Suite, voir la Revue du 1^{er} août 1886)

RÉPONSE A PLUSIEURS SERMONS DU DERNIER CARÈME

Revenons à la question des anges :

On voulut savoir encore quel en était le nombre et, à ce propos, des « opinions » furent émises. On consulta les évangélistes, qui font autorité dans ces matières difficiles. Et comme il est dit, en Saint-Marc (1), qu'en un *seul homme* fut une légion de démons, on en conclut que si une légion tout entière pouvait se loger dans un homme, le nombre des démons devrait être considérable. La conséquence fut que les anges ne pouvaient pas être moins nombreux. On fit remarquer aussi que d'après l'Écriture, tous les lieux sont *pleins d'anges* (ou de démons, puisque l'on confondait les uns avec les autres.) Lisez : d'*Esprits*, et vous traduirez *spiritement*, c'est-à-dire fidèlement la pensée de l'Écriture.

Malheureusement, les graves théologiens ne purent se mettre d'accord sur le nombre des anges. Voici pourquoi : On trouve dans le *Livre de Daniel* (2) cette strophe : « Un fleuve de feu sortait et se répandait de « devant lui, *mille milliers* (d'anges) le servaient et *dix mille millions* « assistaient devant lui... » Or, l'*Apocalypse* dit en termes moins précis (3) : « Puis je regardai et j'entendis la voix de *plusieurs anges* autour « du trône et autour des animaux et des anciens et leur nombre était « de *plusieurs millions*. » David (4) dit : « La cavalerie de Dieu se « compte par *vingt mille par des milliers redoublés*; le Seigneur est au « milieu d'eux; c'est un Sinaï en sainteté. » Ce que les Hébreux expliquaient ainsi, d'après les théologiens : « Le chariot de Dieu sort souvent avec *vingt mille et mille d'anges*, etc. » Dans ces conditions, et vu le peu de concordance des écritures, un prudent théologien devait s'abstenir de donner son avis sur le nombre des anges. « Celui, disait « un jésuite, qui demande quelque chose sur ces questions est curieux; « celui qui en répond davantage est téméraire. »

Les théologiens ne se sont pas accordés non plus sur la question de savoir si les anges étaient de même nature ou de natures différentes. Les discussions que cette question soulève l'ont encore reparaitre l'idée spirite. Voici, en effet, une opinion fort ancienne : « D'aucuns ont « estimé, dit un auteur, que nos âmes et les démons sont de mesme

(1) Voy. Saint-Marc, chap. V.

(2) Voy. Daniel, chap. VII.

(3) Saint-Jean. *Apocalypse*, chap. V.

(4) David, *Psaume* 68.

« espèce : Et que *les démons n'étoient autre chose que les âmes des hommes séparées des corps.* » Origène avait déjà dit qu'en la définition de l'âme sont aussi compris les anges. Mais, font observer d'autres théologiens, ceci n'est pas conforme *aux règles ecclésiastiques, et cette opinion est impie*, car lorsque l'Ecriture parle des âmes et des anges elle en parle comme de deux natures distinctes. « Dans un certain sens pour-
« tant, ajoute-t-on, cette opinion *pourra être vraie* si quelqu'un dit que
« nos âmes et les anges ne sont pas de même nature et espèce, mais
« qu'elles ont *quelque genre commun*, l'un et l'autre étant esprit. C'était
« l'opinion de tous les autres grecs. »

Plus on remonte, en effet, vers les origines de toutes ces croyances religieuses, plus le terrain devient *spirite*. Et cela s'explique très bien, si l'on songe, comme il a été dit au commencement de cette étude, que le spiritisme nous transporte « sur le terrain d'origine de toutes les
« religions.

VI

L'innagination, l'ignorance, les interprétations fausses de faits vrais, la foi aveugle — résultat de l'absence de toute méthode positive — sont donc les assises sur lesquelles ont été établis les dogmes. La vérité spirite, torturée, disloquée, dans le travail de ces intelligences, qui étaient dominées aussi par le désir de gouverner le monde, la vérité spirite devint l'erreur. On la traita de duperie et de mensonge; on inventa pour elle un mot spécial, avilissant et bas, en lui donnant le nom de *Démonologie* ou science du diable, et, comme conséquence, l'église fit aux médiums une guerre atroce.

Ceux des docteurs de l'église qui n'étaient pas mauvais, et demandaient plutôt la conversion des hérétiques que leur mort, se contentaient de jeter l'anathème sur toutes les révélations n'ayant pas un caractère absolument catholique : « Rejetez comme imposture et *illu-*
« *sion diabolique*, disaient-ils, toute *révélation particulière* en opposition
« avec la sainte Ecriture, avec les traditions divines et apostoliques et les
« *définitions infailibles* de l'église... Regardez comme plus ou moins
« *douteuses et suspectes* les révélations qui renferment des assertions nou-
« velles et singulières... Par assertions *nouvelles et singulières* nous
« entendons celles qui donnent, comme révélée de Dieu, telle opinion
« rejetée par le plus grand nombre des docteurs ou même librement
« controversée dans les écoles ou dont on ne trouve presque aucune
« trace dans les écrits des saints Pères (1).

On ne sait si l'on doit sourire ou s'indigner de ces prétentions. C'est pourtant grâce à ces audacieux défis, jetés aujourd'hui encore à la raison

(1) Voy. *Un mot sur les visions, révélations, prophéties*, par le père Pouplard, de la Compagnie de Jésus.

par le catholicisme, que cette forme religieuse impose toujours ses croyances absurdes à la société contemporaine.

Je dis « croyances absurdes » et je vais prouver que rien n'est plus naïf, plus enfantin et plus ridicule, que les théories présentées au sujet du diable par le catholicisme. « L'Ecriture enseigne clairement, dit le « père Maldonat, que la puissance des démons est si grande qu'il n'y en « a point en terre qui lui puisse être comparée. Premièrement, en Job, « le diable est décrit pour une bête bien terrible, tant pour la grandeur « démesurée de son corps que pour sa cruauté. » Le vieux théologien se demande ensuite si les démons peuvent transporter le corps humain d'un lieu à un autre, soit en les enlevant simplement soit en les portant sur quelque bête ou autrement? « Et, en premier lieu, ajoute-t-il, il est « bien vrai qu'ils le puissent faire par la permission de Dieu, car il « appert, par les écritures, que les bons Anges l'ont fait. » Il cite alors Daniel Habacuc qui « en un moment fut transporté de Judée en Baby- « lone; et Jésus-Christ qui fut transporté du désert sur le pinacle du « Temple. Car il est croyable que Jésus-Christ, comme par sa volonté il « fut tenté par le diable *permit aussi que le diable le transportât*, comme « de bons auteurs l'ont interprété: saint Chrysostôme et saint Grégoire. »

Voilà les raisonnements de l'Eglise et des gens d'église et ce sont de pareils contes que l'on doit croire aujourd'hui encore. « Il n'y a que « deux grandes écoles de philosophie, dit sentencieusement le père « Ragey (1), celle qui ne reconnaît d'autre autorité que la raison et celle « qui soumet l'autorité de la raison à l'autorité de la révélation divine. « La première est l'école de la philosophie païenne, la seconde est « l'école de la philosophie chrétienne. » Et le bon Père de tonner contre les rationalistes.

Un autre écrivain catholique, l'abbé Chassay, disait, il y a quarante ans (2): « Il suffit d'étudier un petit coin de province pour voir de quel « immense réseau le *rationalisme* enlace tout le pays. Depuis le fonc- « tionnaire indifférent ou défiant pour l'Eglise jusqu'aux écrivains qui « rédigent les journaux de la localité, vous rencontrerez partout les « mêmes préventions et les mêmes précautions à l'égard des doctrines « catholiques. » Qu'est-ce que cela prouve? Tout simplement qu'à cette époque, comme aujourd'hui, on sentait le besoin de soumettre au contrôle de la raison ces « articles de foi » auquel le catholicisme défend de toucher. Que les attaques aient été vives; qu'elles le soient encore, possible. Elles ne font que se mettre à l'unisson des revendications de l'adversaire, qui ne veut pas — et cela prouve combien la sagesse divine

(1) Voy. *Résurrection de Julien l'apostat*, par le P. Ragey.

(2) Voy. *Le Christ et l'Evangile, histoire critique des systèmes rationalistes contemporains*, par l'abbé Chassay.

est étrangère à ses procédés — abandonner le terrain conquis pendant les siècles d'ignorance. « Ce qu'on attaque directement disait, il y a quelques jours, l'Archevêque de Paris, c'est le culte de la sainte Vierge, c'est le *dogme de la chute originelle*. (1) » Et pourquoi pas ? Faudrait-il donc encore que l'Etat, séparé enfin moralement de l'Eglise, enseignât l'absurde et patronnât des croyances contre la réalité desquelles la science et le bon sens protestent sans cesse ? Le dogme de la *chute originelle* fait de Dieu un créateur sans sagesse, qui, après avoir placé l'être sorti de ses mains dans les conditions les plus heureuses ne lui donne pas assez de raison pour qu'il sache conserver son bonheur. Voilà pourquoi la conscience humaine qui, peu à peu, se débarrasse des superstitions enfantines, proteste contre un pareil dogme. Cette protestation est la conséquence forcée des progrès de l'esprit humain. Elle vient à son heure et ce serait en vain que les gouvernements voudraient l'empêcher de se produire.

Mais il faut bien aussi que le catholicisme reconnaisse que si les uns prétendent se servir du droit, qui appartient à tous, d'attaquer les dogmes, d'autres sont libres de les défendre. La preuve c'est que personne n'a interdit la parole au père Monsabré, lorsque traitant le même sujet, il prononçait, en mars dernier, dans la chaire de Notre-Dame, les banalités suivantes : (2) « Le prêtre touche, transforme, vivifie, divinise les âmes. On lui apporte un enfant qui vient de recevoir de ses générateurs la vie du corps et qui *du même coup a reçu la mort en son âme*. « Ceux qui l'aimaient ne peuvent faire pour lui que des vœux, mais le prêtre le prend et *plus père que ceux qui engendrent selon la chair*, « il ressuscite celui que le péché avait tué à son entrée en ce monde, « et il lui donne une nouvelle vie. Un peu d'eau sur la tête de celle chère petite créature, une parole, c'est assez pour ouvrir à la vie divine un canal par où elle se précipite, inonde l'âme, la purifie, la divinise et fait *de l'enfant deshonoré de la nature*, un glorieux enfant de Dieu. »

Voilà qui nous édifie parfaitement sur l'absurdité du système et aussi sur la prétention qu'a toujours eue le catholicisme de s'emparer des consciences.

Il fallait une antithèse à ce Dieu étrange. On inventa le diable, personnalité fantastique dont on a usé et abusé ; avec laquelle on essaie encore, mais vainement, d'épouvanter les esprits. Écoutons ce que dit le père Poupard, de la compagnie de Jésus : « Satan a été justement nommé

(1) Voy. *Lettre de Monseigneur Guibert au président de la République* (30 mars 1886).

(2) Voy. *L'année dominicaine* (2^e supplément au n^o de mars).

« par un saint Père, le *Singe de Dieu*. Ce qu'il a fait jadis en Egypte
 « pour séduire et perdre Pharaon, il n'a cessé de le faire dans tous les
 « pays et à toutes les époques de l'histoire. Il *contrefait*, autant qu'il le
 « peut, les œuvres du Tout puissant; et pourtant où l'action divine se
 « révèle avec plus d'éclat, on peut être assuré que l'action diabolique
 « ne tardera pas à se produire. » Le *Catéchisme de persévérance* développe cette pensée en ces termes : « Quelles sont, dit-il, les principales
 « manières par lesquelles on recourt au démon ? — R. Les principales
 « manières par lesquelles on recourt au démon sont la magie, la divi-
 « nation, le maléfice et la vaine observance. — Qu'est-ce que le culte
 « illégitime ? — R. Le culte illégitime est celui qu'on rend à Dieu
 « autrement qu'il ne lui est dû : le culte illégitime et la superstition
 « sont des artifices du démon pour défigurer la Religion et s'attirer la
 « confiance des hommes afin de les détacher de Dieu et de les perdre.
 « — Nommez les superstitions les plus dangereuses et les plus répandues de notre temps. — R. Les superstitions les plus dangereuses et
 « les plus répandues de notre temps, sont : le *somnambulisme*, le *magnétisme* et le *spiritisme*. Ce dernier est l'évocation et le culte des démons
 « sous le nom d'âmes des morts (1). »

Voilà ce que le fanatisme et l'ignorance font dire à ceux qui ont encore la prétention de conduire l'humanité vers la force inconnue d'où elle sortie. Si l'on essaie de montrer, en consultant l'histoire, l'idée spirite tronquée, dénaturée par le catholicisme, mais jetant malgré tout une vive lucur au milieu des ombres et de la confusion qu'ont fait naître les dogmes, on voit quelle est la réponse, toujours la même, que le catholicisme tient en réserve : « *Le spiritisme est l'évocation et le culte des démons sous le nom d'âme des morts.* » Dans une étude fort curieuse, ayant pour titre : *Qu'est-ce que le spiritisme ?* et dont l'auteur est le P. Franco, de la *civiltà cattolica* (1), il est dit : « Que
 « pensèrent donc, sur cette question, les anciens Pères de l'Eglise.
 « Chacun le sait. Ils donnaient, comme certain et connu communément
 « de tous que la magie, la nécromancie, les réponses, les apparitions,
 « en un mot les innombrables phénomènes spirites vulgairement en
 « usage de leur temps, devaient être attribués au démon... Quant on a
 « affaire à des penseurs comme les Tertullien, les Augustin, les Basile,
 « les Grégoire de Nazianze, etc., il ne faut pas dire facilement : ces
 « hommes étaient le jouet de vulgaires jongleries... Les habiletés d'un
 « charlatan n'auraient pris en défaut ni Anselme, ni Pierre Lombard,
 « ni Thomas d'Aquin, ni Bonaventure, ni Albert Legrand, ni Scot. ni ces
 « chercheurs si perspicaces en philosophie comme en sciences natu-

(1) Voy. *Catéchisme de persévérance* par Mgr Gaume, p. 265.

(1) Voy. *Revue Spirite* n° des 15 septembre, 15 octobre et 15 décembre 1886.

« relles. » Evidemment, ces personnages étaient intelligents et perspicaces, mais leurs capacités intellectuelles étaient en rapport avec l'état dans lequel se trouvait l'esprit humain à leur époque. Ils n'ont pas su découvrir la cause véritable des phénomènes qui se produisaient devant eux — et ils ont attribué ces phénomènes au démon — parce que le moment n'était pas venu de trouver cette cause. Nous ne pouvons pas plus blâmer ces hommes de leur ignorance, en cet ordre de faits, que nous aurions le droit de les blâmer de n'avoir pas su inventer les chemins de fer, la photographie, la télégraphie électrique, le téléphone, le phonographe, etc. Ce sont leurs successeurs qui sont reprehensibles, eux qui s'obstinent à voir toujours certaines choses en se plaçant au point de vue où l'on se plaçait autrefois.

VII

Prenons, par exemple, l'un des prétendus *miracles* du passé, le phénomène des *Stigmates* et citons d'abord quelques faits. « C'est en « méditant devant un crucifix — dit Maury (1), qui d'ailleurs se garde « bien de considérer ces phénomènes comme des miracles — que sainte « Gertrude d'Osten ressentit les douleurs des cinq plaies qui ne tardè-
« rent pas à devenir visibles. On retrouve les mêmes rayons de feu
« s'échappant, soit du crucifix, soit des profondeurs célestes dans la
« stigmatisation d'Anne de Vergas retirée au couvent de Sainte-Cathe-
« rine, à Valladolid, en Espagne; dans celle de Colombe Rocasani, de
« Jeanne de Verceil, de Stephana Quinzani, de Soncino de Maria, de
« Lisbonne, etc. »

Ces faits paraissant vrais, si l'on en croit l'histoire, comment les expliquera un spirite positiviste? Il dira qu'il s'agissait de somnambules que l'exaltation du sentiment religieux faisait tomber en extase. Il fera remarquer qu'au moment de l'extase l'esprit du sujet était fortement impressionné *par l'idée* que les stigmates de la passion pouvaient être produits par la volonté de Dieu. Mais comme il n'ignore pas, en sa qualité de spirite, que l'esprit agit sur la matière et l'actionne, chez certaines natures, d'une façon toute spéciale, il ne manquera pas aussi de se dire que ces stigmates ne sont autre chose que le résultat physique d'une pensée qui impressionne fortement le sujet. Et il trouvera la preuve de cette *suggestion* dans un phénomène qui se produit assez fréquemment chez les femmes en état de grossesse. Voici un cas : Une femme sera mère, dans quelques mois ; l'enfant qu'elle porte dans son sein vient de prendre vie; un jour, elle voit, par hasard, un individu contrefait, hideux; une pareille vue produit sur l'esprit de cette femme une telle impression qu'il ne lui est pas possible de chasser de son souvenir l'image qui s'y est

(1) Voy. la *Magie et l'Astrologie*.

fixée. Or, que se passe-t-il? Tout simplement ceci : La pauvre femme met au monde un enfant, ayant une grande ressemblance avec l'être difforme qu'elle a aperçu un jour. Elle accouche d'un monstre, parce que son esprit a été frappé, à un moment donné, par la vue d'un monstre. Les organes ont été frappés à leur tour par l'esprit.

Les stigmates n'ont pas d'autre cause. L'esprit, dans ce cas, est impressionné par une idée religieuse intense, et, à son tour, il impressionne la matière. Veut-on, de ce fait, la preuve scientifique? Elle est facile à trouver. Je rappellerai d'abord un article de M. Victor Meunier, emprunté au *Rappel* et reproduit par la *Revue Spirite* (1), article relatif aux expériences de M. Focachon. On peut également consulter un ouvrage publié récemment et contenant le récit des expériences des docteurs Bourru et Burot, de Rochefort-sur-Mer, et du docteur Mabilly, directeur de l'asile des aliénés de Lafond, près La Rochelle (2). « MM. « Bourru et Burot, dit le Docteur Berjon, savaient que dans l'état de som- « nambulisme la suggestion de toutes sortes d'actes volontaires réussis- « sait toujours au moment précis qui avait été commandé. Ayant mis « V... en somnambulisme, l'un de nos maîtres lui fit la suggestion sui- « vante : « Ce soir, à quatre heures, après t'être endormi tu te rendras « dans mon cabinet, tu t'assoieras dans le fauteuil, tu te croiseras les « bras sur la poitrine et tu saigneras du nez. » En lui ordonnant de s'as- « seoir et de croiser les bras, on avait surtout pour but d'éviter que des « mouvements quelconques avec les mains, une friction, un coup, etc., « pussent donner lieu à l'hémorrhagie que l'on cherchait à obtenir. A « l'heure dite, il quitte ses camarades, après s'être hypnotisé lui-même, « va s'asseoir au lieu indiqué, dans la position ordonnée, et bientôt on « vit suinter de la narine gauche, c'est-à-dire du côté non paralysé et « sans provocation aucune, quelques gouttes de sang. Plusieurs méde- « cins et étudiants de l'École furent témoins de ce fait. »

« Un autre jour, le même expérimentateur traça le nom du sujet, sur « les deux avant-bras avec l'extrémité mousse d'un stylet de trousse, « puis il lui dit, une fois plongé en somnambulisme : « A quatre heures « ce soir tu t'endormiras et tu saigneras au bras sur les lignes que je « viens de tracer, et ton nom sera écrit sur tes bras en lettres de sang. » « Quelques minutes avant l'heure fixée on le suit attentivement pour « s'assurer que rien encore ne paraît sur les bras. Bientôt on le voit « s'hypnotiser, traverser les corridors et aller se mettre à la place indi- « quée. Au bras gauche, les caractères se dessinent en relief et en rouge « vif, et quelques gouttelettes de sang perlent en plusieurs points. Trois « mois après, les caractères étaient encore visibles, bien qu'ils eussent

(1) Voy. *Revue Spirite*, du 1er avril 1886.

(2) Voy. *La Grande hystérie chez l'homme*, par le Dr Berjon.

« pâli peu à peu ; à droite, côté paralysé, le phénomène ne se produisit pas. »

Voilà, donnée rationnellement, c'est-à-dire à l'aide des lumières de la science et du bon sens, l'explication de l'un des *miracles* sur lesquels le catholicisme s'appuie pour conserver les positions par lui acquises dans les siècles d'ignorance. Tous les miracles deviendront aussi incompréhensibles le jour où la vérité sera connue. Et que faut-il pour cela ? Simplement que la science étudie les phénomènes spirites. En examinant la question des stigmates, elle ne voit qu'un certain ordre de faits, à la grande joie des prêtres qui ne se tiennent pas pour battus sur les autres terrains de la superstition et qui se retranchent toujours derrière le prétendu *supernaturel* et la fameuse intervention divine.

Stigmates, guérisons de Lourdes, apparitions de toutes sortes, sont des faits vrais, pour la plupart, mais dont la cause véritable est peu connue. Il serait absurde, en effet, de croire qu'il y a, par le monde, une quantité de jongleurs abusant de la crédulité publique. Prenons un juste milieu, si nous voulons nous rapprocher de la vérité le plus possible. Oui, sans doute, il y a toujours eu des charlatans mais il y a toujours eu aussi des phénomènes. Ce qui n'est pas moins vrai c'est que l'ignorance, l'amour-propre, et le préjugé, tant du côté des catholiques et des protestants que du côté des esprits anti-religieux, ont, le plus souvent, guidé les consciences.

C'est donc à ceux qui placent l'amour de la vérité au-dessus de tout à se mettre à l'œuvre. Que tous les chercheurs indépendants se donnent la main et l'on verra bientôt l'idée spirite, qui est à la base de toutes les religions, reprendre la place que la superstition absurde a, jadis, usurpée au détriment de la vérité.

ALEXANDRE VINCENT.

DE LA SUGGESTION HYPNOTIQUE AU POINT DE VUE JUDICIAIRE ET LÉGAL

Tiré du journal *La Loi*. — Ici je veux parler science, d'une façon qui n'ait rien de fantaisiste. Et cette science particulière, qui est le magnétisme, j'entends ne l'envisager que par ses côtés judiciaire et légal. Il s'agit de la suggestion hypnotique. Aussi bien la thèse est à la mode et préoccupe à un égal degré les jurisconsultes et les romanciers.

Déjà j'avais écrit cet article et terminé les expériences qui le motivent, lorsque M. l'avocat général Thomas, il y a deux semaines, prit texte du même sujet pour le discours de rentrée à la cour de Nancy. L'honorable magistrat prévoit surtout deux hypothèses, qui sont les miennes : le témoignage suggéré et le crime suggéré. Nos conclusions

se rencontrent, mais avec cette différence que tout en reconnaissant pour le législateur la nécessité de réglementer le magnétisme, M. Thomas ne croit pas devoir en indiquer les moyens. C'est une dissertation fort logique et sérieuse, mais théorique, qu'il a écrite sur ce point.

Quant à moi, je citerai des faits d'où les mêmes idées découlent spontanément. Par des chemins différents nous atteignons un but pareil.

Du magnétisme, on rit volontiers, un peu aussi de ses adeptes. Mais depuis quelques années l'hypnotisme est entré dans une phase scientifique, les hommes les plus compétents, comme les plus dignes de confiance, ont apporté à son analyse tous leurs soins, leur perspicacité et leurs scrupules, le magnétisme est devenu chose importante. Par lui une révolution s'est faite en bon nombre d'esprits sur les idées de libre arbitre, d'équilibre moral et d'indépendance psychologique, sur lesquelles se basent toute l'économie de notre société et tout le système de nos lois. Aussi estimons-nous qu'au point de vue judiciaire, l'ensemble de faits et de résultats qui découlent de l'influx magnétique doit cesser d'être considéré comme quantité négligeable. Et nous pensons qu'il peut être avantageux de signaler à la justice une lacune, aux législateurs une nécessité, pour que, le mal connu, on tente d'y remédier.

Un pharmacien de Charmes-sur-Moselle, M. Focachon, chercheur intelligent, énergique et tenace, s'est, depuis deux années, attaché avec passion à l'analyse et à l'application du magnétisme. A lui sont dus d'éclatants progrès en cette connaissance. Un sujet spécialement doué s'est rencontré, qui lui a facilité les expériences les mieux fouillées et les plus décisives. Il m'a permis d'être témoin, acteur parfois, dans plusieurs de ces épreuves, en compagnie d'un jeune écrivain de marque, M. Maurice Barrès, qui, lui, prépare sur tous les mêmes faits une étude psychologique fort originale pour l'une de ses prochaines chroniques de la *Vie Moderne* ou de la *Revue Contemporaine*. En cet article rien de pareil, nous l'avons dit; un simple récit où je me réserve uniquement de tirer les conséquences utiles des observations qui ont fait l'intérêt et le profit de nos vacances communes. (Suivent les expériences de M. Focachon, relatées dans la *Revue Spirite*.)

L'idée nous était venue d'accepter l'hypothèse du dernier roman de M. Jules Claretie, « Jean Mornas » et, nous plaçant dans la situation de son héros, de suggérer à notre sujet l'accomplissement des actes racontés par le romancier, afin de juger du degré de réalité conforme auquel nous atteindrions. Sans doute l'auteur de « Jean Mornas » s'est livré, avant d'écrire, à une expérience de même sorte, car les détails les plus fantastiques de l'œuvre sont admissibles et nous pouvons affirmer que nous avons « vécu » ce roman avec minutie.

Voici : La fille N..., une fois endormie de la façon la plus complète et

la mieux contrôlée, je lui ai enjoint de revenir le lendemain à telle heure, de s'introduire furtivement chez M. Focachon, prenant garde d'être aperçue, de voler un bracelet dans une armoire que j'indiquais, et de me l'apporter chez moi secrètement, après différents circuits destinés à me garantir de tout soupçon de connivence. J'ajoutais qu'en aucun cas elle ne devait m'accuser ni me trahir.

On ne se douterait pas de la ponctualité mise à l'exécution de mes ordres, encore moins de l'adresse stupéfiante avec laquelle le vol fut commis en ma présence, car je guettais, caché derrière une porte vitrée. A l'heure dite, les détours faits, cette fille se présentait chez moi, où j'étais revenu, et tirait de sa poche avec des précautions de mystère infinies le bijou que j'avais exigé. Le soir même M. Focachon l'endormait à nouveau. Entre eux s'engageait alors devant nous le dialogue suivant :

« Un bracelet a été dérobé chez moi aujourd'hui. Vous devez savoir par qui. — Comment voulez-vous que je le sache? — Vous ne devez pas l'ignorer. — Pourquoi? — Parce que je suis sûr que vous connaissez le voleur. Nommez-le moi! — Je ne peux pas. — Je le veux. — Puisque je vous dis que je ne peux pas! — Vous savez bien cependant que vous n'avez pas de volonté ici. Il n'y en a qu'une, la mienne. Obéissez. — *(Après une résistance muette et avec effort visible)*. Eh bien! c'est moi! — Ce n'est pas possible! — Si, c'est moi! — Vous n'êtes pas capable d'une pareille action. Il faut qu'on vous ait forcée à la commettre? — Non. — Vous n'avez certainement pas fait cela pour vous seule. — Si! — Je ne vous crois pas. — Eh bien! non! — Pour qui alors? — Oh! ça, je ne vous le dirai pas. — Je l'exige pourtant! — Jamais! — Je vous ordonne de me le dire. — Ça m'est égal! Je renoncerais plutôt à vous voir. Je le regretterai, car vous me faites du bien, mais je ne dirai jamais ça. »

Et, malgré toutes les insistances, à l'encontre des injonctions les plus autoritaires, elle tint bon et refusa toute révélation. L'hypnotiseur est convaincu cependant qu'en multipliant ses ordres il serait parvenu à lui arracher son secret, ayant en maintes circonstances vaincu des refus aussi prolongés et non moins opiniâtres.

Voilà toute la thèse de M. Claretie justifiée. Mais ici nous avons compliqué l'épreuve, le même sommeil durant. Ecoutez :

« J'ai à me venger de quelqu'un. Voulez-vous m'aider? — Tout de suite. — Vous savez que M. Z... est mon ennemi. — Je crois bien! — Alors, vous allez le dénoncer. Aussitôt éveillée, vous écrirez au juge de paix de Charmes pour lui dire que vous avez été accusée ici du vol d'un bracelet, mais que vous êtes innocente, que le coupable est M. Z... et que vous l'avez vu commettre ce vol. — Mais ce sera faux, puisque c'est moi qui ai pris le bracelet. — N'importe! vous écrirez cela. — Soit,

mais ce n'est pas vrai. — Si, c'est vrai ; car vous êtes trop honnête fille, pour avoir volé. Ce n'est pas vous... Vous entendez bien ! Ce n'est pas vous, je vous dis que ce n'est pas vous ! — (*avec conviction*) Mais non, ce n'est pas moi ! — C'est M. Z..., qui est le voleur ? — Vous l'avez vu ? — (*avec énergie*) Oui, je l'ai vu. C'est lui ! — Vous allez l'écrire au juge de paix. — Tout de suite ! Il faut bien que je le dénonce. »

Et, dès son réveil, persuadée de la vérité entière de sa dénonciation, elle rédigeait, cachetait et affranchissait séance tenante et spontanément une lettre adressée au juge de paix et qu'elle allait porter à la poste, quand on l'a endormie pour l'en empêcher. Cette lettre est entre mes mains, la voici textuelle :

Charmes, le 5 octobre. — Monsieur le juge de paix, Je viens m'acquitter d'un devoir. Ce matin, il a été volé chez M. Focachon à l'heure d'une heure un bracelet. J'ai été par un moment accusée, mais bien injustement, je vous le jure, car je suis tout à fait innocente.

Le voleur, je dois vous le nommer, car j'ai tout vu. C'est M. Z... (*ici le nom en toutes lettres*). Voici comme cela s'est passé. Il s'est introduit dans le salon de M. Focachon à une heure, il a passé par la petite porte de la rue du Four et a volé un bracelet de Mme Focachon, qui se trouvait dans une armoire, près de la fenêtre. Je l'ai vu. Il l'a mis dans sa poche et ensuite il est reparti. Je vous jure que cela est tel que je le déclare. Il est le seul voleur, et je suis toute disposée à l'avouer devant la justice.

Signature.

Aucun des termes de la lettre n'a été dicté à cette fille et la dernière phrase, où elle met son témoignage à la disposition de la justice est entièrement due à son initiative. Maintenant elle a tout oublié et serait la première étonnée si on lui racontait cet épisode ; mais pour peu qu'on le lui eût suggéré, elle ne manquerait pas de se rendre, aussi bien dans quinze jours ou un mois d'ici devant un tribunal quelconque pour déposer sous la foi du serment et avec la plus entière sincérité, au sujet de ces mêmes faits, dont le magnétiseur lui aurait imposé l'hallucination persistante.

Voilà bien le faux témoignage. Et il est d'autant plus dangereux, comme le fait remarquer M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy, d'autant plus redoutable que le témoin est convaincu de la réalité de ce qu'il affirme, et que nulle tentative des magistrats ne peut, par suite, amener chez lui ni un remords ni une contradiction.

Nous sommes, dans chacune des expériences de cette sorte, en présence d'automates dépouillés de toute volonté propre, de tout mouvement spontané, et tous soumis au moindre caprice d'un maître pour quelque action de la vie que ce soit, jusqu'au crime, jusqu'à la mort, et cela invinciblement, de bonne foi, irresponsablement.

Oh ! je sais bien que, d'après les expériences remarquables, mais trop limitées quant aux sujets de l'éminent docteur Charcot, à la Salpêtrière, et les renseignements de ce qu'on a appelé « l'école de Paris », il est une tendance à croire que les hystériques seules peuvent être l'objet d'une pareille annihilation morale et d'un asservissement aussi complet ; mais « l'école de Nancy », MM. les docteurs Beaunis, Bernheim et Liébeault l'ont la preuve qu'un sujet de l'un ou de l'autre sexe, en pleine santé, peut être soumis à la même tyrannie. Et même, d'après les essais pratiqués à diverses reprises tant sur un certain nombre de militaires pris au hasard et à la fois dans une garnison que sur d'autres individus endormis sans choix, M. Focachon affirme et démontre que la proportion de ces « esclaves possibles », avec des degrés différents de soumission et d'hallucination bien entendu, est en moyenne de 80 0/0.

M. Liégeois cité plus haut, dans son opuscule : *De la Suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, rapporte un grand nombre de faits extraordinaires, surnaturels pour ainsi dire, dont il a été l'inspirateur ou le témoin, tous provoqués chez des sujets parfaitement sains et n'ayant rien de commun avec l'hystérie. Il énumère les diverses et fréquentes hypothèses en face desquelles la justice peut se trouver, par suite de ces bizarres déplacements de responsabilité ; mais il a, lui aussi, le tort à notre avis de ne conclure à rien pour combattre les inconvénients signalés.

Les dangers sont cependant flagrants, car, sans parler d'un grand nombre d'exemples, ni de la fameuse affaire La Roncière, déjà lointaine, où M. le docteur Legrand du Saulle (*Les Hystériques*, p. 410) est persuadé que le malheureux et innocent accusé n'a succombé que sous l'acharnement d'accusations inspirées par l'hystérie et le somnambulisme, je puis rappeler une aventure judiciaire encore présente à la mémoire de la plupart de nos confrères du barreau et de la presse.

Le 26 janvier 1884 un nommé D..., arrêté pour outrage public à la pudeur, fut, malgré ses protestations d'innocence, condamné à l'emprisonnement par le tribunal correctionnel de la Seine, sur le témoignage formel et concordant de trois agents des mœurs,

M. le docteur Motet, qui avait observé à l'hôpital Saint-Antoine ce jeune homme malade, et qui l'avait vu mettre en somnambulisme par M. le docteur Mesnet, apprit cette condamnation et intervint. Sur appel, la cour ordonna une expertise médicale et la confia précisément au docteur Motet. Celui-ci se convainquit de l'innocence de D... et, à l'audience, proposa d'endormir le prévenu devant la cour et de lui faire reproduire en présence des magistrats toute la scène incriminée. L'offre

fut accueillie et l'expérience eut lieu en chambre du conseil, devant nous en partie.

Les agents des mœurs affirmaient avoir vu commettre en tous ses détails l'acte obscène reproché. L'inculpé au contraire prétendait n'être resté longtemps dans une vespasienne qu'afin de laver avec l'eau, qui en jaillissait, le sang dont une hémorrhagie avait taché sa figure, et il soutenait qu'il était tombé là en une sorte de sommeil étrange, le laissant debout, inerte, et auquel les médecins le reconnaissaient sujet.

Ceci établi, M. Molet, après avoir hypnotisé D... et lui avoir fait exécuter divers ordres pénibles qui ne laissaient aucun doute sur la bonne foi et l'entière passivité du dormeur, lui prescrivit de reproduire tout ce qu'il avait fait au moment du prétendu délit. Certes ! il était saisissant de sentir cet homme obligé de s'accuser, peut-être de se déclarer coupable devant ses juges et de jouer sans doute à leurs yeux une scène pénible et honteuse. Mais alors D..., tout naturellement, simplement, reproduisit ce qu'il avait toujours raconté. La cour l'acquitta, mais « pour irresponsabilité » seulement, alors pourtant que la science avait démontré d'une façon lumineuse à l'encontre des agents des mœurs, non pas l'irresponsabilité et la quasi-folie du prévenu, mais sa complète innocence. L'affaire fit grand bruit et j'en ai longuement rendu compte ici même. (*Voir la Loi du 27 janvier 1881.*) Une conclusion s'en impose, celle-ci : que, si l'on eut admis l'hypnotisme comme un procédé sérieux, probant et vraiment scientifique, ainsi qu'il convient, le malheureux D... n'eût pas été traité par un arrêt de Cour comme un malade voué inconsciemment aux actes répugnants, mais comme un homme honorable injustement poursuivi et digne d'une réparation dans l'opinion publique.

Je veux bien que la justice ne saurait accueillir à la légère des découvertes encore mal assises et toujours discutées. En l'espèce même, les magistrats de Paris ne pouvaient guère agir autrement ; mais nous voudrions que, maintenant, l'attention nécessaire fût apportée aux résultats d'une science si utile et qui s'affirme ; nous souhaiterions que l'enquête fût dirigée vers et par elle toutes les fois que le rôle du magnétisme pourra être soupçonné dans un procès. — Peut-être, — d'aucuns le disent — si l'on eut voulu voir et rechercher quelque miracle singulier de l'hypnotisme dans l'assassinat d'un magistrat, dont il y eut grand tapage l'une des années dernières, ce crime ne fût-il pas resté impuni. — Peut-être... Combien de « peut-être » en tout cela !

Qu'on accorde donc dans les tribunaux droit de cité au magnétisme, ne l'entourant toutefois des précautions et des méfiances que la circonspection essentielle à la justice impose et nécessite en toutes matières, et particulièrement en celles qui peuvent prêter au fabuleux et au fau-

tastique. En outre, puisque cette puissance magnétique est un péril, qu'une loi intervienne pour la contenir et la limiter. Les médecins seuls ont licence d'employer les poisons, qui tuent l'homme; eh bien! que le droit de mettre en mouvement cette force, qui tue la volonté, ne soit laissée aussi qu'à eux seuls et que toute expérience d'hypnotisme, en dehors des conditions autorisées, soit considérée et punie à l'égal d'un exercice frauduleux de la médecine — ces expériences étant d'ailleurs un moyen de guérison fréquent et qui relèvent avec succès de la thérapeutique. — Ce serait là une garantie au moins.

Le moment est propice à réclamer ces réformes et à traiter ces questions, quand des journaux se passionnent pour elles, quand le roman les exploite (lire notamment une scène palpitante de magnétisme dans le dernier roman de M. Dalsème, *La Folie de Claude*), que le théâtre même s'en empare, quand l'opinion s'en émeut enfin!

Que si les sceptiques en sourient et parlent encore de comédie, de simulation et de crédulité enfantine, je les renverrai aux observations décrites par les médecins, dont j'ai parlé, et qui racontent une multitude de faits non moins extraordinaires que ceux signalés ci-dessus, aux volumes du fameux docteur anglais Braid et à certains ouvrages de MM. Taine, Louis Figuier, Bersot, Ch. Richet et de tant d'autres. Ce sont là, je suppose, autorités suffisantes. C'est derrière elles que je m'abrite. C'est avec tout ces écrivains que j'attends l'avenir proche, où les plus réfractaires d'aujourd'hui seront moins étonnés des résultats de l'hypnotisme qu'ils ne sont à présent surpris des utilisations nouvelles de l'électricité.

Charles FOURCAUX, avocat à la cour d'appel.

Nota: M. Ch. Foucaux veut simplement supprimer tous les magnétiseurs, c'est-à-dire, tous les hommes de bonne volonté (et parmi eux il en est de très honnêtes) qui ont soutenu la réalité des phénomènes magnétiques, et sans lesquels l'hypnotisme serait lettre morte. Or chacun a cette puissance plus ou moins développée et peut l'exercer dans sa famille pour le bien des siens; s'il est utile que la loi intervienne, que ce soit pour apprendre le magnétisme à tous les élèves, et promulguer une loi qui punisse de peines terribles celui qui, pour satisfaire des passions viles, aura mésusé de sa puissance. — Elevons les âmes, éclairons les intelligences, établissons la véritable fraternité, et les crimes ne seront plus qu'un souvenir.

P. G. L.

MATÉRIALISATIONS

TRADUIT DU LIGHT, DE LONDRES, DU 13 FÉVRIER 1886.

Auriez-vous place dans vos colonnes pour le compte-rendu d'une séance très intéressante qui s'est tenue récemment en présence du psychique bien connu, M. Eglinton, et pendant laquelle nous avons

obtenu trois preuves différentes de l'authenticité des phénomènes spirites : 1° Parents et amis reconnus par toutes les personnes présentes ; 2° Apparition de deux formes au même moment ; 3° Développement d'une forme qui venait de se dégager du flanc du médium sous les yeux des assistants.

Le 17 novembre dernier, nous nous réunissions à huit heures du soir chez M. Eglinton ; lorsque tout le monde fut arrivé, notre hôte nous fit monter dans une petite chambre qui communiquait par une porte garnie de rideaux avec une autre pièce plus petite formant cabinet. M. Eglinton nous ayant engagés à faire l'inspection de cette chambre, deux des dames et les deux messieurs profitèrent de la permission ; ceux-ci eurent soin de fermer une porte donnant sur l'escalier, puis ils la scellèrent avec une bande de papier à timbres-poste, préalablement munie d'une marque particulière. Il va sans dire que cette bande se trouva intacte à la fin de la séance.

M. Eglinton nous fit asseoir en demi-cercle, mais ayant été avertis par coups frappés que nous n'étions pas bien placés, un ou deux d'entre nous changèrent de position suivant les directions qui nous furent données. Nous étions assis comme suit : D'abord M. Y., puis Mlle R., M. B., Mme W., Mme R., Mme D., Mlle D. et Mme E., qui se trouvait la plus rapprochée du cabinet. On mit auprès de M. Y. une lampe donnant suffisamment de lumière pour permettre de reconnaître facilement toutes les personnes présentes et de distinguer les différents objets qui étaient dans la chambre. M. Eglinton s'assit un instant sur une chaise en face du cercle, il causait avec nous mais l'influence du contrôle se fit bientôt sentir ; il se leva alors et se retira derrière les rideaux, puis revenant puiser auprès de nous la force nécessaire, il se fit dans ce but des passes à lui-même à partir des tempes et de haut en bas des deux côtés de chacun des assistants.

Bientôt après sa rentrée dans le cabinet, son guide Joey se fit entendre interpellant plusieurs personnes par leur nom ; la première figure qui se présenta fut celle d'une jeune fille enveloppée d'une draperie courte, laissant voir ses pieds nus jusqu'à la cheville. S'étant approchée de M. B., elle lui mit la main sur l'épaule. Celui-ci la reconnut et une voix qui semblait partir de derrière sa chaise, cherchant à prononcer son nom, fut entendue d'une partie des assistants ; lorsqu'elle se fut retirée, Joey répéta ce même nom que M. B. affirma être bien celui de l'apparition.

Vint ensuite un jeune homme qui chercha à se faire reconnaître de Mme R., mais sans y parvenir. La troisième figure s'adressa à Mme W. qui reconnut son oncle. Elle fit place à une forme, celle d'un homme de haute et forte stature, portant une longue barbe grise. Il avait au moins

la tête et les épaules de plus que le médium et ressemblait d'une manière frappante à M. Y., dont il fut constaté qu'il était le frère. Il alla droit à M. Y. qu'il toucha, puis vers Mme F. (sa nièce) à l'autre bout du cercle et lui tapa amicalement dans le dos. Lorsqu'il fut parti, Joey nous dit qu'il allait revenir et qu'il amènerait l'Esprit du petit garçon de M. Y., ce qu'il fit effectivement ; l'enfant, qu'il tenait par la main, alla d'abord embrasser son père, puis se dirigeant vers Mme F., sa parente, il l'embrassa aussi. Il en fit autant, sur leur demande, à Mme R. et Mme D., après quoi les deux figures disparurent.

L'Esprit suivant s'approcha sans hésitation de Mme F. qui le reconnut de suite pour son père. Puis Joey ayant annoncé l'arrivée de quelqu'un qui venait pour Mme D., il se présenta une toute jeune fille qui, s'approchant de ma mère, détacha sa main de la mienne, la prit, se pencha vers elle et l'embrassa en murmurant son nom « Annic », celui d'une de ses filles décédée étant encore enfant. J'étais très bien placée pour l'examiner et remarquai qu'elle avait une grande ressemblance avec une de mes sœurs vivantes. Elle portait de longs cheveux blonds (Tous ces Esprits, à l'exception d'un seul d'entre eux, se sont montrés la tête découverte.) Elle semblait avoir beaucoup de force et resta un certain temps avec nous. Je la priai de m'embrasser, ce qu'elle fit en me prenant la main que je tenais sur mes genoux. Puis elle se tourna vers Mme E., qui lui adressait la parole et, se penchant vers elle, l'embrassa aussi.

La figure qui sortit ensuite était celle d'un jeune garçon, que je reconnus immédiatement, ayant été intimement liée avec lui lorsqu'il était de notre monde ; je ne fis cependant aucune observation. Il s'avança directement vers Mme R., sa mère, mais celle-ci était trop émotionnée pour le reconnaître ; alors il se tourna vers sa sœur qui se trouvait tout près de la lumière, en sorte qu'elle donnait en plein sur lui. S'étant baissé vers elle et ayant mis les mains sur ses épaules, elle s'écria immédiatement pleine de surprise et de bonheur : Oh ! c'est E... Là-dessus il disparut dans le cabinet pour revenir avec de nouvelles forces, l'enlaça de ses bras et l'embrassa avec tant d'énergie qu'il faillit la renverser de sa chaise.

Comme si tous ces phénomènes ne devaient pas être suffisants pour déterminer notre conviction, le médium *entrancé* nous fut encore amené et pendant qu'il était devant le cercle, chancelant sur ses jambes, on vit un Esprit se détacher de son flanc, puis se matérialiser. Le prodige commença par l'apparition d'une brillante lumière juste au-dessous du cœur ; il se dégagait ensuite de la même région une substance blanche, vaporeuse, dont le volume augmenta graduellement jusqu'au parquet ;

tout à coup une grande figure masculine devint visible près du médium, un ruban de cette même substance les liant l'un à l'autre.

Le médium semblait très agité et il lui fallut l'aide d'un ou deux des assistants pour l'empêcher de tomber. L'Esprit parut alors rompre le lien et le médium s'étant traîné péniblement vers la porte, il y resta appuyé jusqu'à ce que l'Esprit fût revenu auprès de lui ; tous deux disparurent alors dans le cabinet. Une autre forme, celle d'un petit enfant qui tenait une lumière se montra ensuite à la limite des rideaux ; mais elle n'eut pas la force nécessaire pour s'approcher davantage, en sorte qu'il ne fut pas possible de la reconnaître.

On entendit alors Joey nous souhaiter bonne nuit, mais à voix basse, le pouvoir étant presque épuisé. Lorsque M. Eglinton revint à lui il paraissait dans un état de complète prostration. En terminant mon récit, je tiens à dire encore que le cercle était tout à fait harmonique, les personnes présentes étant plus ou moins en connaissance les unes avec les autres et la plupart d'entre elles ayant vu précédemment des phénomènes du même genre.

R. D.

Témoins des faits ci-dessus : D. Younger, 23, Ledbury Road, Bayswater ; E. Fearn, 23, Ledbury Road, Bayswater ; J. R. Raeburn, 47, Manor Place, Edinburgh ; M^{me} Raeburn, 47, Manor Place, Edinburg ; M^{me} Darling, 99, Ledbury Road, Rayswater ; Ruby Darling.

(M. E. H. Bentall de Holloway Road, Heybridge, nous a soumis à ce sujet quelques réserves et critiques qui présentent un certain intérêt ; nous donnons ci-dessous un extrait de sa lettre.)

Tout en étant, au fond, d'accord avec l'excellent procès-verbal de M^{me} D. au sujet de la séance avec Eglinton, il renferme cependant quelques passages qui, à mon avis, pourraient être légèrement modifiés :

1^o Le récit débute par ces mots : Le compte rendu d'une séance très intéressante... pendant laquelle nous avons obtenu trois preuves différentes de l'authenticité des phénomènes spirites.

Il me semble que ce paragraphe devrait être rectifié ainsi : Pendant laquelle nous avons obtenu *deux* preuves différentes de l'authenticité des phénomènes spirites : 1^o Parents et amis reconnus par toutes les personnes présentes ; 2^o Matérialisation de l'Esprit se dégageant du flanc du médium sous les yeux des assistants.

Le motif de cette restriction c'est que l'apparition simultanée de deux figures n'est pas nécessairement une preuve de la spiritualité de la seconde de ces figures. Elle démontre simplement que la seconde figure n'est pas le médium, mais la preuve ne va pas au-delà.

2^o Si ma mémoire ne me trompe pas, Joey se serait montré pendant un instant, après que ma cousine s'était retirée et avant que le jeune homme fût venu vers Mme R.

3° Après la phrase où Mlle R. s'écrie : Oh! c'est E., j'ajouterais : Sur quoi il leva les bras en l'air et disparut dans le cabinet.

4° Après : Une substance blanche vaporeuse dont le volume augmenta graduellement jusqu'au parquet, « je dirais » : aussitôt qu'elle eut touché le parquet elle parut se dilater latéralement et verticalement par soubresauts internes, puis tout à coup un grand corps d'homme apparut à côté du médium, un ruban de la substance susmentionnée les reliant l'un à l'autre ». La somme de matière vaporeuse n'avait jamais été assez considérable pour masquer le corps tout entier.

J'espère que Mlle D. voudra bien m'excuser d'avoir pris la liberté de critiquer son procès-verbal (si bien rédigé du reste) des faits qui se sont produits, mais, en le faisant, c'est avec l'idée que, de ma place, je pouvais peut-être mieux juger d'une partie de ces manifestations et que mon récit complètera avantageusement celui d'une personne placée différemment.

RÉPONSE DE M. MARIN A LA VIE POSTHUME.

Nota. — Nous insérons, en répétant une deuxième fois à nos amis de Marseille que leur discussion ayant lieu entre un groupe et un journal local devrait se circonscrire dans le milieu où elle existe, la pluralité de nos lecteurs ne connaissant pas l'article auquel il est fait allusion.

RÉPONSE. — Traiter de certaines questions avec la prétention de les avoir examinées et approfondies, implique cette conséquence que ceux qui s'occupent de ces mêmes questions n'accepteront pas les opinions émises; à notre avis la qualité de savant que chacun se peut donner n'est point la sanction d'une grande intelligence et en somme, le vrai savant aime les objections, les étudie, les rejette ou en fait son profit.

Tous les êtres, les savants et les simples, doués d'une intelligence raisonnable, du simple bon sens, sont placés au même niveau pour étudier le spiritisme, science qui touche à l'inconnu par tant de points; or, dans la recherche d'une phénoménalité dont nous connaissons à peine le premier mot depuis quarante ans, il est un peu vain de se prévaloir de connaissances acquises dans les universités car elles ne peuvent leur donner la clef qui ouvrira le sanctuaire des sanctuaires, celui qui contient la science de l'infini.

La science moderne n'est pas à son apogée et nous sommes à l'alpha et non à l'oméga de la vraie connaissance du spiritisme.

Dans leurs écrits, certains spirites émettent cet axiome faux : *De laisser aux savants seuls le soin de chercher, cette tâche leur appartenant et leur décision devant faire loi.* Ce conseil serait utile s'il s'agissait de

sciences usuelles, mais dans le domaine spirite ce sont les simples d'esprits qui ont tout découvert, à l'encontre des académies dites savantes qui ont voulu ridiculiser et stigmatiser ces humbles chercheurs de vérités.

Une théorie vraie ne peut s'effondrer sous les contestations qu'elle soulève car la clarté de sa démonstration en est augmentée ; devant la lumière, forcément, les théories fausses disparaissent.

Une longue pratique du spiritisme nous permet à peine de posséder quelques-unes des vérités qu'il renferme et nul ne peut se vanter de les posséder toutes ; en conséquence, celui qui, assez confiant en lui-même, voudra imposer ses idées à la généralité des spirites recherchera les objections qui le peuvent éclairer et lui permettront d'éclairer les autres, pour suivre cette maxime du Christ qui est de tous les temps : *Aidez-vous les uns les autres.*

Dans la brochure où était inséré l'article *Définition de l'être* (celui qui fait l'objet de cette discussion), Alpha nous dit, dans un entre-filet, *qu'ils étaient encore à trouver ceux qui avaient des révélations à faire sur l'avenir, et qu'on avait la certitude de leur non-possibilité.*

Un esprit élevé qui traite de questions complexes ne devrait pas être inexact au sujet d'une question élémentaire ; ce fait nous édifie sur son élévation et la valeur des communications qu'il donne à la *Vie Posthume*. Les révélations sur l'avenir se produisant constamment, et personnellement j'en ai eu quelques-unes qui ont le triste mérite de s'être réalisées ; j'en donne ici sommairement des exemples, laissant la *Revue Spirite* libre d'en publier plus tard les détails complémentaires :

Le 6 juillet 1870, j'ai annoncé à ma famille que notre père, très malade et déclaré hors de danger par les hommes de science, devait mourir dans la nuit, à deux heures moins cinq du matin ; malheureusement il se désincarna à l'heure prédite.

Dans le courant de l'année 1874 j'annonçai à mon plus intime ami que sa mère mourrait dans huit jours, ce qui arriva.

En 1875 je prévins ma famille que le lendemain, à 5 heures du matin, une tante qui demeurait avec nous se désincarnerait prévision qui se réalisa exactement.

Je puis donner d'autres faits semblables, les faire certifier par ma famille et mes amis, si l'utilité m'en est démontrée.

Ces faits confirment ce que j'ai précédemment écrit au sujet des communications données par les esprits, savoir :

1. Les communications signées des noms les plus illustres ne peuvent être acceptées que si elles sont en accord avec la logique et la raison.

2. Les communications d'esprits qui, prétendent que, la puissance de

révéler l'avenir en certains cas n'est donnée à personne prouvent le peu d'élévation de ces habitants de l'erraticité et leur tendance à avancer des choses erronées ; le fait brutal réfute leurs assertions et donne la preuve contraire.

3. Les erreurs de fait qui existent dans les communications de ces esprits peu avancés et ignorants, se reproduisent dans les communications soi-disant morales ou scientifiques que donnent les esprits de cet ordre ; la vanité, l'orgueil et le faux scientisme se pratiquent dans l'espace aussi largement que sur la terre.

En nous répondant, la *Vie Posthume*, pour se distraire sans doute, nous donne l'épithète de *spiritualistes néantistes* et récite la question que nous avons déjà posée et reproduisons ici : « que serait l'âme si elle n'avait pas une forme quelconque, n'était pas une flamme, une étincelle éthérée, subtile, que nos yeux ne peuvent apercevoir ? »

Quoique différente dans la forme, dans le fond cette question est complètement identique à celle qui est contenue dans la réponse de la *Vie Posthume*, et nous laissons aux lecteurs de ce journal ainsi qu'à ceux de la *Revue Spirite* le soin d'en juger.

Devenus *néantistes* malgré nous, par les idées émises on peut à l'aide de l'examen se dire qui de nous ou de la *Vie Posthume* mérite ce titre. Par la question de l'individualité de l'âme ou de l'esprit nous avons déclaré nettement que : *Un esprit quelque élevé qu'il soit conserve son INDIVIDUALITÉ non seulement pour une éternité plus ou moins longue, mais pour des éternités sans fin.*

Telle n'est pas l'opinion de l'esprit *Jean* dans sa *définition de l'être* car, selon lui, l'esprit arrivé à la perfection suprême *se perd dans le GRAND TOUT.*

Le *néantisme complet*, n'est-il pas celui qui, déclare que les esprits supérieurs se confondent avec leurs égaux arrivés au sommet de la perfection avant eux, pour former tous ensemble ce que nous nommons Dieu ? Conséquemment le dilemme est celui-ci : *l'esprit perdu dans le TOUT perd son individualité — s'il ne la perd pas, c'est que cette individualité ne peut s'être anéantie dans le GRAND TOUT.* Le néantisme complet est de croire et d'oser affirmer sous l'aile de la science, qu'un esprit qui a la sensation de son *moi*, depuis *sacréation*, perd son individualité en arrivant à la perfection idéale.

Cette conclusion fautive et illogique pour des simples tels que nous, paraîtra de même inadmissible aux spirites qui ne se payent pas de mots et méditent longuement sur la sagesse immanente des choses. Le vrai, c'est simple, et c'est la science suprême des petits, de la grande classe qui, d'instinct, sourit à tout ce qui est incompréhensible et irrationnel.

Le grand philosophe humanitaire, Jésus, est un esprit trop sage et trop simple pour forger des théories selon l'esprit Jean ; il disait, en un langage explicite et compréhensible : *A chacun selon ses œuvres. — Les biens spirituels que vous aurez acquis le seront pour toute éternité.* — Comment mettre en parallèle les communications personnelles de l'esprit Jean avec celles que Jésus a laissées toutes faites de raison, et qui ne nous permettent pas d'errer ?

Je le demande à nos amis, aux simples d'esprit tels que nous du *groupe Marin*, quelle créance pouvons-nous accorder aux dires d'esprits systématiques dont la pensée est contraire à celles que Jésus n'a cessé de proclamer pendant sa vie terrestre avec le plus admirable bon sens.

Spirites, mes frères, soyons pratiques comme le fut Allan Kardec et comme il nous l'a constamment recommandé, *méditons sagement sur les communications reçues du monde des esprits* avant de les accepter comme enseignement général. J. MARIN, comptable, à Marseille.

L'ASSOCIATION SPIRITE DE TOULOUSE : nous écrit par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Antofage, que l'œuvre moralisatrice qu'elle a entreprise est en bonne voie de prospérité, grâce à l'esprit de suite et à l'initiative de MM. Cayrel, Courrech et Cadeau ; chaque jour lui amène de nouveaux adeptes, et ils font un appel pressant à tous leurs frères en spiritisme pour doubler le chiffre des membres de l'association. Les spirites des départements limitrophes de la Haute-Garonne sont acceptés comme membres honoraires ; l'association les recevra avec sympathie, puisqu'ils la seconderont pour poursuivre résolument et avec sagesse la propagande de notre philosophie.

Nous convions nos frères, de Béziers à Agen, à s'unir à l'association spirite de Toulouse, centre qui, devenu puissant, pourra créer d'autres associations sœurs dans les localités qui rayonnent à 30 ou 40 lieues à la ronde.

Ecrire à M. Antofage 9, rue des Piliers, à Toulouse, Haute-Garonne.

LES COMMANDEMENTS DU CHRIST, par M. *Timoléon Jaubert*, vice-président honoraire du tribunal civil de Carcassonne et médium bien connu des spirites de notre monde terrestre. M. Jaubert nous écrivait dernièrement : « Spirite depuis trente ans, je mourrai spirite, c'est-à-dire homme de bien et de pardon. — Je suis convaincu que le spiritisme marchera sans cesse et fera de nouveaux adeptes. — Je suis sensible aux vœux que vous faites pour moi, je les accepte et je les rends à tous ceux que j'ai l'honneur de connaître. Je vous prends comme l'interprète de ma pensée, n'oubliez personne.

« Je suis à la quatrième édition de *l'Esprit frappeur*, que j'édite sous

ce titre : *Les deux commandements du Christ*. Fables, contes, sonnets. Vous comprenez mon but, je tiens beaucoup à répandre le spiritisme, même partout où cette doctrine rencontre des adversaires, et pour cela je fais des sacrifices selon ma situation. »

De cette quatrième édition, parmi tant de trésors médianimiques, lequel choisir ? nous avons pris la fable que voici, intitulée :

L'HIRONDELLE ET LE MOINEAU

FABLE

D'une vieille hirondelle,
A sa tuile fidèle,
Artistement bâti
Le nid fut envahi.

Envahir, direz-vous, patrimoine aussi mince,
Un peu de boue, un nid d'oiseau,
Passe encore pour une province...
Et cependant c'est là ce que fit un moineau.

La pauvrette à l'instant jeta son cri d'alarme,
Invoqua du travail le mobile sacré :
L'amour de ses petits par le ciel consacré.

— « Assez ! dit le moineau ; pourquoi tout ce vacarme ?
« A quoi bon ces grands airs aux vieux temps empruntés !

« Hirondelle, vous radotez.

« Ce nid serait le fruit de votre savoir faire !

« Argument de propriétaire.

« La lumière, la terre et l'eau

« Appartiennent à tous de par le droit nouveau.

« Comme tous j'ai droit à l'espace.

« Cette tuile me plaît, et j'y garde ma place. »

Ce discours limpide mais sec,
Fut appuyé d'un coup de bec.

La justice eut son tour. — Par une nuit obscure,
L'hirondelle du nid maçonna l'ouverture,
Et si bien qu'à cette heure où blanchit l'horizon.
Le petit conquérant s'éveillait en prison.

Agitant bruyamment son aile,

— « Que t'en semble, dit l'hirondelle ?

« Des travailleurs perfide et vil épouvantail.

« Comprends-tu maintenant ce que vaut le travail ?

« T'emparer de ce nid... quelle audace insensée !

« Ce nid, c'était mon bien, mon œuvre, ma pensée.

« Adieu ; n'accuse pas le sort de ton malheur ;

« Tu voulus me voler, j'ai puni le voleur. »

LA COCA : sa culture, ses avantages commerciaux, par le *Docteur Wahu*, ancien médecin principal des hôpitaux militaires, officier de la Légion d'honneur, spirite éclairé et convaincu, auteur du *Le Spiritisme dans l'antiquité et dans les temps modernes* (1), et de *Consolations et enseignements* (2).

Cette brochure intéressante se trouve chez M. le Dr Wahu, villa Albert, à Saint-Pons, près Nice. Dans un avant-propos, le docteur parle de la propagande qu'il a fait en Algérie pour la culture de cette plante précieuse, et il engage les personnes qui voudraient en semer la graine de s'adresser à lui. Nous insérons les dernières pages de cette si intéressante brochure, regrettant de ne pouvoir la reproduire entièrement pour bien prouver que les voyageurs les plus en renom ont préconisé l'emploi de cette plante :

« On a prétendu que ce qui soutenait les Indiens du Pérou dans leurs rudes travaux, c'était leur forte constitution. Des expériences répétées ont prouvé que la force des Indiens était due à l'usage constant qu'ils font de la Coca. Dès qu'un Indien en est privé, mangerait-il dix fois plus que d'habitude, il perd sa force et devient aussi apte à subir les influences mauvaises de son pays que l'Européen qui y arrive. Beaucoup d'Espagnols obligés de travailler aux mines et qui étaient fortement éprouvés par le climat des Cordillères, se sont habitués à mâcher la Coca et ils ont acquis autant de force de résistance que les indigènes. »

Le père Antonio Julian a écrit, sous le titre de : *La Perla de la America*, un livre rempli d'observations pratiques sur la Coca : Après avoir cité les maladies contre lesquelles on l'emploie avec succès, il s'étonne de voir l'Europe dédaigner une plante si précieuse. « Le commerce de la Coca, dit-il, pourrait être très avantageux pour l'Espagne et pour la santé des peuples de l'Europe. Cette plante est un préservatif de beaucoup de maladies et un agent réparateur des forces perdues, très susceptible de prolonger la vie humaine. »

Et plus loin il dit : « Il est vraiment à regretter que tant de familles pauvres ne possèdent pas ce préservatif de la faim et de la soif ; que tant d'employés et d'ouvriers soient privés de ce soutien pour entretenir leurs forces, au milieu d'un travail continu ; que tant de vieillards et de jeunes gens, appliqués à la tâche ingrate de l'étude et de la composition des ouvrages, ne puissent jouir des bienfaits de cette plante contre l'épuisement des esprits vitaux, la débilité du cerveau et la faiblesse de l'estomac, compagnes inséparables de l'étude continuelle. »

En 1836, le docteur Schwalk, médecin et naturaliste allemand, visita les montagnes du Pérou, étudiant les productions naturelles de ce pays et les maladies spéciales à ces contrées. De retour dans son pays, en

(1) 5 f. Librairie spirite. — (2) 1 f.

1840, il mourut sans pouvoir coordonner toutes ses notes de voyage ; mais dans quelques fragments qui ont été publiés, on trouve ce qui suit : « En juillet 1838, je me trouvais à Chinchao dans une *hacienda* où l'on cultive la Coca. Le propriétaire me pria de visiter un de ses intendants gravement malade depuis quatre jours. Cet homme était un Indien robuste, de 35 ans. Le pouls fiévreux ; une douleur aiguë au côté gauche ; la respiration difficile ; des crachats sanguinolents, m'annonçaient une pneumonie bien caractérisée, maladie très commune ainsi que la pleurésie dans les montagnes du Pérou.

« J'ordonnai une saignée ; diète rigoureuse, et à des heures déterminées des cuillerées d'une solution de tartre stibié.

« Le lendemain je fus tout surpris de voir une grande amélioration ; je n'avais jamais vu un mieux aussi rapide dans cette espèce de maladie. Le sang avait disparu des crachats et la douleur était moindre. Demandant à voir le sang tiré de la veine, la femme du malade m'avoua qu'on n'avait, ni saigné le malade, ni donné le tartre stibié ; qu'on lui avait donné une tasse d'infusion de Coca, qui en provoquant une forte sueur, avait produit l'amélioration qui m'avait tant surpris. Et au bout de quelques jours la guérison fut complète. »

Et le docteur Schwalk ajoute dans ses notes : « que les nombreuses expériences qu'il fit ensuite dans des cas de pneumonie aiguë primitive ou consécutive, lui donnèrent le même heureux résultat ; que cette plante mérite à tous égards les éloges qu'en ont fait depuis des siècles, les historiens du Pérou, et que c'est un puissant réparateur des forces vitales. »

Le docteur Nolasco Crespo, dit : « Plût au ciel qu'on expérimentât les effets de cette plante dans les voyages de découvertes dans les zones glaciales. On serait alors témoin des prodigieux effets de la Coca, et des avantages qu'elle présente sur l'usage du tabac ; on verrait alors la différence qu'il y a entre l'absorption du jus de Coca et la dépense de sa propre substance par les crachements que provoque le tabac. »

« J'ai la confiance qu'un temps viendra où l'on fera un commerce actif de la Coca pour l'Angleterre et les pays du Nord. Tous les peuples septentrionaux, quand ils auront éprouvé les vertus admirables de cette plante, seront les premiers à en faire ressortir la valeur. En l'enfermant dans des flacons bien bouchés et à l'abri de l'humidité, la Coca peut se conserver plusieurs années et être transportée partout. »

(A suivre).

ZANONI (1), par sir E. BULWER LYTTON : Une bonne inspiration nous fit mettre la main sur quelques feuilles d'un ouvrage ayant pour titre *Zanoni*; les belles pensées qui s'y trouvaient contenues nous engagèrent à lire ce livre, que nous recommandons tout particulièrement aux lecteurs de la *Revue*.

Zanoni possède un grand pouvoir mystique, puisé dans l'étude approfondie des secrets de la nature et des sciences occultes; il personnifie le dévouement et l'abnégation dans leur plus sublime expression. — Mejnour, maître de Zanoni et un des derniers descendants des mages de l'Orient, représente la science, qui, forte et calme, continue sa route à travers les siècles, à l'abri des passions humaines. — Un troisième personnage, Viola, idéal de poésie et de sentiment, vient compléter le type de Zanoni et donner au sujet une intrigue aussi belle qu'intéressante; malheureusement cette femme est dominée par les préjugés catholiques de son époque, et cet état l'empêche de s'élever jusqu'aux régions où plane l'âme serceine de Zanoni.

Dans beaucoup de chapitres nous avons trouvé des scènes de magnétisme, de double vue et d'extase, ainsi que des manifestations spirites, telles que la belle apparition de l'esprit familier de Zanoni, et une image saisissante du *Doute*, sous les traits d'un être fluide, hideux et rampant, dont la lugubre puissance ne peut être détruite que par l'*Esprit de lumière*. C'est sur cette figure, appelée par l'auteur la *Chose sombre*, que nous attirons surtout l'attention.

Enfin nous recommandons sincèrement ce livre à ceux qui veulent se fortifier dans notre belle et consolante croyance.

COMMENT UN SOU DEVIENT VINGT MILLE FRANCS. — Dans ce livre particulièrement curieux, aujourd'hui où tout le monde parle de la question sociale, où chacun cherche un moyen d'arrêter la misère toujours grandissante, M. E. Tanneguy de Wogan traite, sous forme de Nouvelles, des moyens pour le prolétaire, d'échapper au besoin de recourir à la charité publique.

Comment un sou devient vingt mille francs démontre par des exemples frappants ce que pourrait produire, dans un certain nombre d'années, l'épargne d'un, de deux, de dix sous par jour; quelle mise doit faire une fois, ou doit annuellement renouveler, celui qui veut assurer à un enfant un établissement à un certain âge; combien un certain nombre d'individus réunis doivent placer pour s'assurer des secours en cas de maladie et de convalescence; quelle épargne assure aux veuves de quoi subsister; enfin comment en abandonnant ses économies à la chance des mortalités on le rend profitable à d'autres familles que l'on préserve de l'indigence par son concours. Prix : 2 fr.

(1) 2 volumes in-18 2 fr. 50. 3 fr. franco.

Le Gérant : H. JOLY.